

Solaire: L'Europe porte enfin plainte contre la Chine



Il en a fallu! Alors qu'une bonne partie de l'industrie Solaire européenne a été décimée par la stratégie chinoise de subventions, comme la grêle après les vendanges la Commission Européenne s'est enfin décidée à agir.

La Commission européenne a lancé ce jeudi 6 septembre 2012 une enquête antidumping de 15 mois contre les fabricants chinois de panneaux solaires qui sont largement subventionnés par Pékin. La stratégie chinoise est connue: Envahir le marché avec ses produits bon marché afin de détruire la concurrence et de s'installer durablement comme le seul producteur mondial. En mai dernier, les Américains avaient pris des mesures pour contrer les plans chinois avec de fortes taxes douanières.

En Europe, plusieurs sociétés du secteur photovoltaïque, réunies au sein du collectif EU ProSun, ont déposé une plainte pour concurrence déloyale contre leurs rivales chinoises.

De lourdes Pertes subventionnées par Pékin

Selon Milan Nitzschke, Vice-président du fabricant allemand SolarWorld et porte-parole de l'EU ProSun : « *Nous devons recréer un terrain égalitaire dans le secteur du solaire. Nous devons stopper le dumping chinois. Les entreprises chinoises vendent leurs produits bien au-dessous de leurs coûts de production, parfois 50% en dessous. Il est difficile de rivaliser face à ça.* »

Le collectif affirme que malgré des pertes massives les entreprises chinoises reçoivent des milliards grâce à des subventions déguisées de la part du gouvernement. Des pratiques bannies par l'UE et par l'Organisation mondiale du commerce.

Les Menaces de la Chine font peur

Selon Milan Nitzschke: « *Chaque fois qu'une réclamation est déposée, il y a une menace de représailles de la Chine. La raison pour laquelle beaucoup d'entreprises qui ont adhéré à notre initiative veulent rester anonymes, c'est qu'ils craignent ces représailles. Mais ça n'est peut-être pas une raison pour ne pas agir, c'est en fait une raison pour agir et se défendre face à ces menaces.* »

En Allemagne, pionnière de l'industrie photovoltaïque, les producteurs locaux de cellules et panneaux solaires déposent le bilan les uns après les autres. Les industriels voudraient donc voir l'Union européenne prendre des mesures de rétorsion douanières sur le modèle des Etats-Unis qui ont instauré en mai dernier de fortes taxes sur les importations de produits solaires chinois.

Pékin joue les vierges effarouchées

De son côté, le ministère du commerce chinois a dit "regretter vivement" cette enquête, mettant en garde contre les problèmes que susciteraient d'éventuelles pénalités.

En effet, selon le porte-parole du ministère, Shen Danyang, d'éventuelles barrières imposées aux produits chinois du secteur nuiraient aux deux parties ainsi qu'au "développement sain de l'industrie photovoltaïque et des énergies propres".

Plus de 60 % des exportations chinoises de produits photovoltaïques, qui ont atteint en 2011, 35,8 milliards de dollars, étaient destinés à l'UE, selon les fabricants chinois, qui soulignent avoir de leur côté importé d'Europe pour 7,5 milliards de dollars d'équipements et de matières premières.

La Commission européenne a désormais jusqu'à mi-septembre pour décider si la plainte est recevable et ouvrir alors une enquête. En attendant, Berlin s'est déjà engagée à soutenir ses industriels dans leur démarche auprès de Bruxelles.

{rokcomments}